



Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2013/124/DPDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 14 septembre 2012 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Alain WAGRET, Délégué régional adjoint de l'ASP pour la région Nord-Pas-de-Calais, à l'effet de signer l'avenant n°1 de la convention du Gal 7 Vallées-Ternois passée entre la région Nord-Pas-de-Calais et le Président du Gal.

Fait à Limoges,
Le

29 JUIL. 2013

Edward JOSSA

DR nord-Pas-de-Calais (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
M. Alain WAGRET
DRH
DFJL